



DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE LE GRAU DU ROI

**RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DES PLAGES
NATURELLES (2019-2028)**



**DISPOSITIF MATERIEL ENVISAGE POUR PORTER A
CONNAISSANCE DU PUBLIC**



DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE LE GRAU DU ROI

Dispositifs matériels envisagés pour porter à la connaissance du public la concession de plage

SOMMAIRE

1	Rappels réglementaires	3
2	Dispositifs matériels pour porter à la connaissance du public la concession	3
2.1.	Dispositifs assurant la sécurité des usagers	3
2.1.1	Les affichages au niveau des postes de secours	3
2.1.2	Les informations matérialisées et normalisées par des dispositifs physiques	4
2.1.2.1	Les zones de baignade surveillée et leur balisage	4
2.1.2.2	La bande des 300 mètres	4
2.1.2.3	Les chenaux traversiers et leur balisage	4
2.1.2.4	Les accès pour les secours	5
2.1.2.5	Réglementation inhérentes aux ouvrages de défense contre la mer, aux digues, enrochements	5
2.2	Pour informer le public de la qualité des eaux de baignade	5
2.3	Pour se repérer et se diriger	5
2.4	Pour une bonne utilisation des plages par les usagers	6
2.5	Pour l'accessibilité aux plages et à la mer en faveur des PMR	7
2.6	Pour préserver et respecter l'environnement	7
2.7	Les zones de kitesurf	8
3	Les annexes	9

1 RAPPELS REGLEMENTAIRES

Cette pièce du dossier de renouvellement des concessions de plages naturelles sur la commune de Le Grau du Roi fait référence au 6° de l'Article R.2124-22 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

2 DISPOSITIFS MATERIELS POUR PORTER A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC LA CONCESSION

2.1 DISPOSITIFS ASSURANT LA SECURITE DES USAGERS

2.1.1 Les Affichages des postes de secours

Les postes de secours sont un point d'information important pour le public avec l'ensemble des affichages.

2.1.2 Un tableau d'affichage est installé sur la face la plus visible du poste. Le chef de poste y porte les renseignements suivants :

A chaque vacation

- La date ;
- La température de l'air et de l'eau (à l'ouverture du poste) ;
- Les prévisions météorologiques sur 24 heures ;
- Les avis de coups de vent ou de tempête ;
- Les dangers particuliers locaux.

De façon permanente

- Un plan de la plage avec la localisation du poste de secours ;
- L'arrêté municipal relatif à la police de la plage ou de la baignade ;
- Les extraits du règlement concernant les baignades, les embarcations à moteur, l'équipement des bateaux, la pêche, la pêche sous-marine ;
- Les conseils de prudence ;
- Le plan général de la station ;
- L'arrêté de la préfecture règlementant la navigation, le mouillage des navires, la plongée sous-marine et les pratiques nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres ;
- Le plan de balisage ;
- Les horaires et les dates d'ouverture des postes de secours
- Le numéro d'urgence ;

2.1.2 LES INFORMATIONS MATERIALISEES ET NORMALISEES PAR DES DISPOSITIFS PHYSIQUES

2.1.2.1 Les zones de baignade surveillée et leur balisage

Les zones de baignade surveillée sont rattachées à un poste de secours et matérialisées. Sur les entrées de plage avec le nom de la plage, le numéro d'accès et les pictogrammes correspondants (voir cf. annexe panneaux accès plage)

Chaque poste de secours possède de part et d'autre de son implantation, une zone de surveillance réservée aux baigneurs :

- Sur 150 mètres environ de chaque côté du poste,
- S'étend sur une profondeur (côté mer) de 150 mètres,
- Sont interrompus par un chenal de 20 mètres de large face au poste de secours et qui est interdit à la baignade (inscrit sur le plan de balisage).

Au-delà de ces espaces, la baignade est autorisée, mais non surveillée.

2.1.2.2 La bande des 300 mètres

Dans le cadre de la bande littorale de 300 mètres de largeur dans laquelle la vitesse est limitée à 5 nœuds, le balisage de la bordure extérieure de cette bande littorale est assuré par des bouées sphériques jaunes de 0,80 à 1 mètre de diamètre (correspondant aux "marques spéciales" du balisage maritime), mouillées à 200 mètres environ les unes des autres.

2.1.2.3 Les chenaux traversiers et leur balisage

Les chenaux traversiers (en général de 25 mètres de largeur), interdits aux baigneurs, peuvent être établis, pour permettre la pratique des activités nautiques au-delà de la bande des 300 mètres, telles que le motonautisme, le ski nautique, la planche à voile, ou le parachutisme ascensionnel, d'accéder au rivage.

Les limites du chenal traversier sont matérialisées par des bouées jaunes, cylindriques à bâbord et coniques à tribord en venant du large, mouillées de plus en plus près les unes des autres à mesure que l'on se rapproche du rivage ; les deux bouées d'entrée du chenal sont de dimensions supérieures à celles des bouées suivantes.

Des chenaux traversiers interdits aux baigneurs existent sur le plan de balisage. Ils permettent de rejoindre la limite de la bande des 300 mètres depuis le rivage. Ces derniers sont définis dans :

- L'arrêté municipal réglementant l'usage des plages communales.
- L'arrêté de la préfecture maritime réglementant la navigation, le mouillage des navires, la plongée sous-marine et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande des 300 mètres bordant la Commune de Le Grau du Roi.

2.1.2.4 Les accès pour les secours

Les accès réservés aux véhicules de secours pour atteindre la plage et les postes de secours font l'objet d'une signalétique spécifique permettant de faciliter leurs interventions.

Ces accès de secours (types barrières) sont bien visibles sur la commune. Ceux existants peuvent s'ouvrir par un dispositif dont sont équipées les équipes de sapeurs-pompiers. Une signalétique interdit le stationnement et mentionnant l'interdiction d'accès pour les véhicules à moteur lorsque ceci se justifie (voir cf. panneaux accès plage).

2.1.2.5 Réglementation inhérentes aux ouvrages de défense contre la mer, aux digues, enrochements

Un arrêté spécifique limite les accès du public sur les ouvrages de défense contre la mer, implanté en bord de plage.

2.2 POUR INFORMER LE PUBLIC DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINADE

Des analyses sont effectuées sur l'ensemble des eaux de baignade de la commune de juin à septembre tous les jours. Les résultats sont consultables en Mairie, dans les postes de secours, à l'accueil et information Touristique et à la maison du nautisme et sur une plateforme internet dénommée « INFO-PLAGES ».



2.3 POUR SE REPERER ET SE DIRIGER

L'office du tourisme et l'Hôtel de Ville sont les endroits tout indiqués pour connaître les différentes plages présentes sur la Commune.

Toutefois, les plans fournis et les conseils donnés sont d'autant plus efficaces s'ils s'accompagnent d'une signalétique adéquate sur le terrain.

2.4 POUR UNE BONNE UTILISATION DES PLAGES PAR LES USAGERS

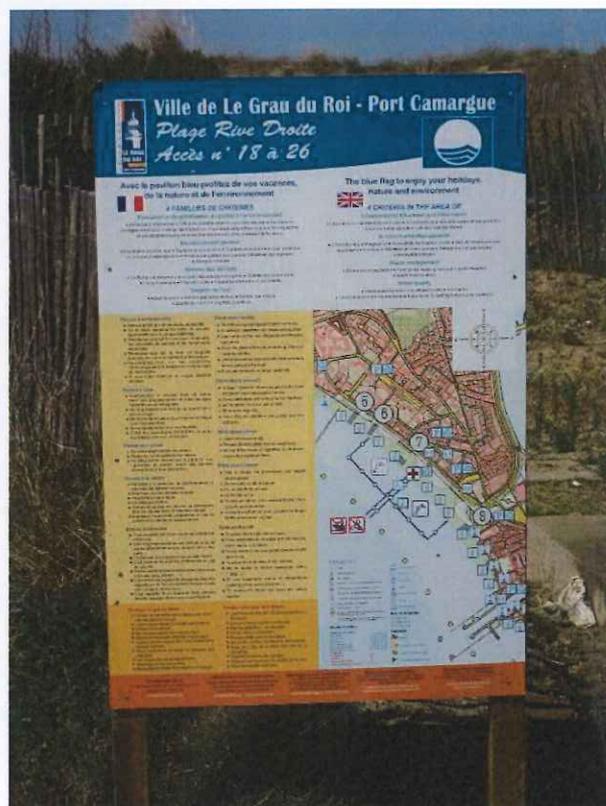
La commune dispose de panneau d'accueil à l'entrée des plages indiquant :

-Le numéro des accès à la plage de manière très simple et compréhensible de tous via les pictogrammes :

- Les plans et des équipements (sanitaires, parkings, postes de secours ...)
- L'accessibilité ou non des plages aux PMR
- Le type d'activités sur la plage (location, restauration)
- La présence de postes de secours

A ce titre, la commune édite un fascicule reprenant l'intégralité des ces informations sous la forme d'un guide intitulé « GUIDE DES USAGES DE LA PLAGE »

-Un message relatif à la préservation des dunes en invitant les usagers des plages à emprunter uniquement les accès balisés et à respecter les dunes et leur végétation en raison de la protection qu'elles apportent aux plages.



2.5 POUR L'ACCESSIBILITE AUX PLAGES ET A LA MER EN FAVEUR DES PMR

L'office du tourisme, le site internet de la commune, des plans fournis aux touristes et des panneaux d'accès aux plages indiquent l'accessibilité de ces espaces aux PMR.

La commune met en œuvre les dispositifs permettant l'information des personnes à mobilité réduite et handicapées pour les orienter vers les sites de baignades accessibles et aménagés.

Une plage est aménagée et dotée de matériels adaptés aux handicaps lourds. Elle est située Plage du Boucanet et gérée par l'association PEP-30 pour la surveillance, la gestion des baignades et la mise à disposition de ces matériels de mise à l'eau des usagers avec chemin et rampe d'accès.

2.6 PRESERVER ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

La commune de Le Grau du Roi, impliquée dans la protection des espaces naturels sensibles, informe le public fréquentant les plages au travers de messages de sensibilisation sur le réseau Natura 2000 et sur la préservation de l'environnement au sens large à travers les panneaux du label « Pavillon bleu ».

Cette signalétique est complétée par des actions de terrain mener par le service pôle espace naturel de la commune, qui s'occupe notamment de l'application de l'Arrêté Municipal relatif à la police et à la sécurité des plages.



2.7 LES ZONES KITESURF

Les zones sont matérialisées sur le plan de balisage et soumises à l'arrêté municipal réglementant l'usage des plages communales ainsi que l'arrêté de la préfecture maritime réglementant la navigation, le mouillage des navires, la plongée sous-marine et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres.

Ces zones sont signalées par des panneaux, qui permettent, autant pour les kitesurfeurs que les autres usagers, une utilisation adéquate de ces dernières, favorisant le respect de chaque activité et de l'environnement. La commune a affecté deux zones à la pratique du kitesurf, situées sur une portion de la plage Sud de Port Camargue, de 60 mètres de large entre le 2^{ème} épi et le 3^{ème} épi face au parking, Plage Sud ainsi que sur la plage de la Pointe de l'Espiguette sur lesquelles sont autorisés le gonflage des voiles et le départ des pratiquants.

SIGNALETIQUE POUR INFORMER LES PRATIQUANTS DE CE SPORT



3 LES ANNEXES



■ ■ Protège ce que tu aimes...

■ ■ Protect what you care about...

■ ■ Schütze was dir lieb ist...



- Utilisez les poubelles et ne laissez pas traîner des déchets sur la plage.
- Use the waste bins and not leaving garbage on the beach
- Nutzen Sie die Abfalleimer und lassen Sie keine Abfälle am Strand liegen



- Utilisez les sanitaires
- Use the lavatories - not the water
- Nutzen Sie die Toiletten – und nicht das Meer !



- Respectez les autres utilisateurs de la plage
- Respect other users of the beach
- Nehmen Sie Rücksicht auf Ihre Strandnachbarn



- Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections
- Keep your dog on a leash and pick up its droppings
- Nehmen Sie Ihren Hund an die Leine und sammeln Sie sein Häufchen auf



- Respectez la faune et la flore
- Respect the nature and the wildlife of the area
- Nehmen Sie Rücksicht auf Tier- und Pflanzenwelt



- Utilisez les conteneurs sélectifs correctement
- Sort your waste into the correct bins
- Trennen Sie Ihren Müll auf korrekte Weise



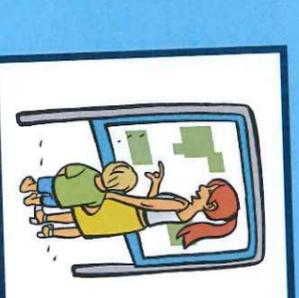
- Ne pratiquez pas le camping sauvage
- Do not camp on the beach
- Zelten Sie nicht am Strand



- Faites attention avec le feu. Il est interdit dans certains endroits.
- Be careful with fire. It is illegal in some places.
- Seien Sie vorsichtig mit Lagerfeuer und Grill. An einigen Stellen ist das Feuermachen verboten



- Les mégots sont aussi des déchets
- Cigarette butts are also garbage
- Zigarettenkippen sind auch Abfälle

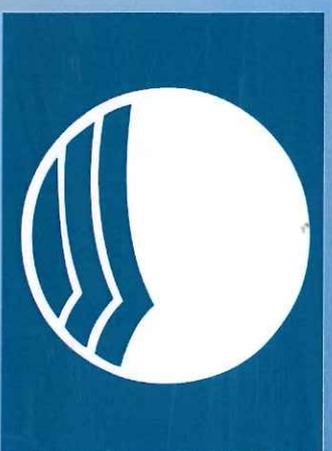


- Respectez les règles et consignes de sécurité
- Obey the specific local rules
- Beachten Sie lokale Regeln und Sicherheitshinweise



**LE GRAU
DU ROI**

PORT CAMARGUE



MISE EN PLACE DE 5 ACTIONS DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

- Action 1** Réhabilitation d'anciennes friches agricoles sur le site de
Fév 2013 Terre Neuve.
- Action 2** Destruction d'un ancien réservoir d'eau en bordure de
Nov 2012 l'Etang du Médard.
- Action 3** Mise en place du nettoyage régulier des plages de
Permanent l'Espiguette excluant tous supports mécaniques, dans le
Cadre du projet Grand Site
Action 4 Arrachage des espèces envahissantes sur les plaines de
2013-2014 l'Espiguette avec participation du public:
- Action 5** Aménagement sur le bois du Boucardot d'une maille
2012 spécifique au développement d'une espèce endémique (Cyanopoda Hebbate)

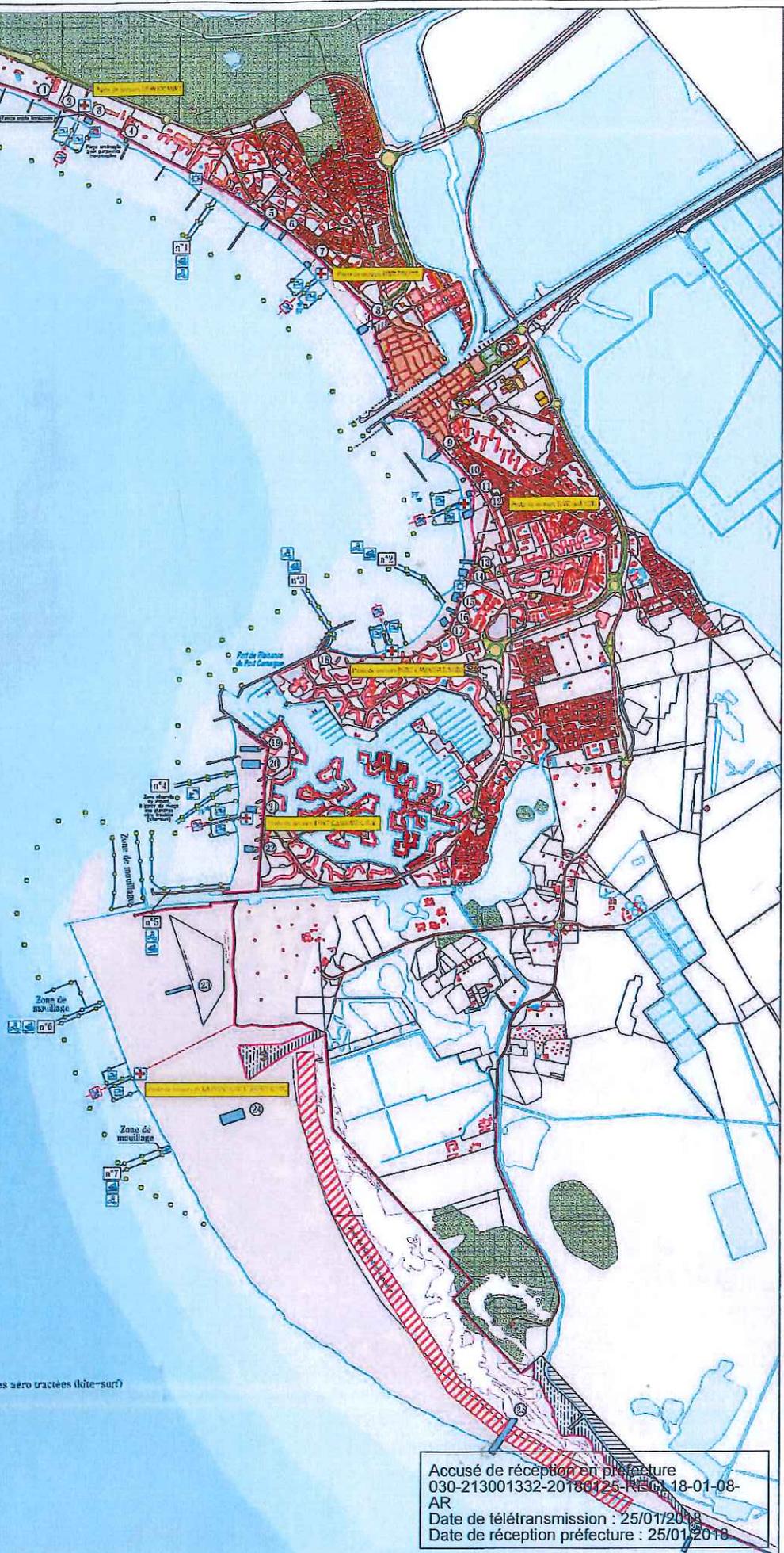


Mairie de :
LE GRAU DU ROI
1 Place de la Liberté
30450 Le Grau du Roi
Tel. 04 69 73 45 43

DEPARTEMENT DU GARD

LE GRAU DU ROI

Plan de balisage des plages de la commune



LEGENDE

- Voie
- Poste de secours
- Hanciplage
- Chenal d'accès des bâtiments motorisés
- Véhicules nautiques à moteur autorisés
- Zone réservée à la baignade
- Zone où la baignade est interdite
- Limite de la concession de plage.
- Limite du domaine public maritime.
- Zones dunaires.
- Limite de la zone de protection des baigneurs.
- Zone de départ à partir du rivage pour l'usage des planches à voile (kite-surf)
- Balisage du périmètre des passes d'entrée des ports.
- Balisage de la bande des 300 mètres.
- Accès public à la mer.
- Implantation pontons flottants pour les baigneurs
- Numéro des chenaux
- Zone aménageable pour activités balnéaires. Implantation saisonnière
- Sur la limite de la plage : organisation de manifestations sportives (autorisation préfectorale obligatoire)

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20180125-PL1618-18-01-08-AR
Date de télétransmission : 25/01/2018
Date de réception préfecture : 25/01/2018

Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage du Boucanet Accès n° 1 à 17

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

- ♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
- ♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
- ♦ Renseignez-vous sur les signes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
- ♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baïnes et autres dangers.
- ♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
- ♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

- ♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
- ♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
- ♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
- ♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
- ♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
- ♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

- ♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
- ♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
- ♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
- ♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
- ♦ Éviter les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

- ♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
- ♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
- ♦ Do not bathe if you are cold or tired.
- ♦ Drink water regularly.
- ♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

- ♦ Surveillez attentivement vos enfants.
- ♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
- ♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

- ♦ Watch children carefully.
- ♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
- ♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

- ♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
- ♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
- ♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
- ♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
- ♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
- ♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
- ♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

- ♦ To respect the holiday site as home.
- ♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
- ♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
- ♦ To advise the authorities of any pollution.
- ♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
- ♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
- ♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage Rive Droite Accès n° 18 à 26

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

- ♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
- ♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
- ♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
- ♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baïnes et autres dangers.
- ♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
- ♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

- ♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
- ♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
- ♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
- ♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
- ♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
- ♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

- ♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
- ♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
- ♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
- ♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
- ♦ Évitez les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

- ♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
- ♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
- ♦ Do not bathe if you are cold or tired.
- ♦ Drink water regularly.
- ♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

- ♦ Surveillez attentivement vos enfants.
- ♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
- ♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

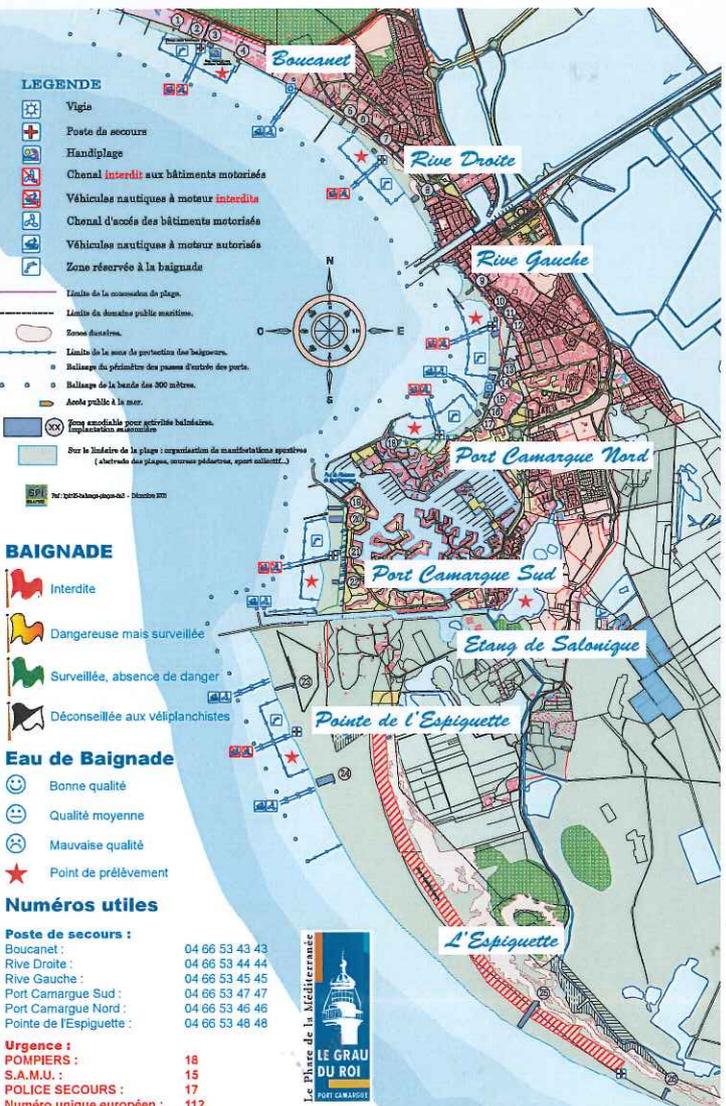
- ♦ Watch children carefully.
- ♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
- ♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

- ♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
- ♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
- ♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
- ♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
- ♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
- ♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
- ♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

- ♦ To respect the holiday site as home.
- ♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
- ♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
- ♦ To advise the authorities of any pollution.
- ♦ Not to abuse of natural resources (water, energy, ...).
- ♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
- ♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage Rive Gauche

Accès n° 27 à 43

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baines et autres dangers.
♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
♦ Éviter les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
♦ Do not bathe if you are cold or tired.
♦ Drink water regularly.
♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

♦ Surveillez attentivement vos enfants.
♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

♦ Watch children carefully.
♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

♦ To respect the holiday site as home.
♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
♦ To advise the authorities of any pollution.
♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).

LEGENDE

- Vigie
- Porte de secours
- Handiplage
- Chenal interdit aux bâtiments motorisés
- Véhicules nautiques à moteur interdits
- Chenal d'accès des bâtiments motorisés
- Véhicules nautiques à moteur autorisés
- Zone réservée à la baignade
- Limite de la zone de protection de la baignade
- Limite de domaine public maritime
- Ronde de douanes
- Limite de la zone de protection des baigneurs
- Balises de guidage des passes d'entrée des ports
- Balises de la baignade 300 mètres
- Ancres public à la mer
- Zone aménagé pour activités balnéaires
- Emplacement manœuvre
- Sur le littoral de la plage : organisation de manifestations sportives (épreuves des plages, concours pêcheurs, sport collectif...)
- Net: 06092004904 - 06092004904

Baignade

- Interdite
- Dangereuse mais surveillée
- Surveillée, absence de danger
- Déconseillée aux véliplanchistes

Eau de Baignade

- Bonne qualité
- Qualité moyenne
- Mauvaise qualité
- Point de prélèvement

Nombres utiles

Poste de secours :

Boucanet :	04 66 53 43 43
Rive Droite :	04 66 53 44 44
Rive Gauche :	04 66 53 45 45
Port Camargue Sud :	04 66 53 47 47
Port Camargue Nord :	04 66 53 46 46
Pointe de l'Espiguette :	04 66 53 48 48

Urgence :

POMPIERS :	18
S.A.M.U. :	15
POLICE SECOURS :	17
Número unique européen :	112

Le Phare de la Méditerranée
LE GRAU DU ROI
PORT CAMARGUE

Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage Port Camargue Nord

Accès n° 44 à 55

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES

Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

- ♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
- ♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
- ♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
- ♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baïnes et autres dangers.
- ♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
- ♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

- ♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
- ♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
- ♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
- ♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
- ♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
- ♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

- ♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
- ♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
- ♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
- ♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
- ♦ Évitez les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

- ♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
- ♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
- ♦ Do not bathe if you are cold or tired.
- ♦ Drink water regularly.
- ♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

- ♦ Surveillez attentivement vos enfants.
- ♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
- ♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

- ♦ Watch children carefully.
- ♦ Respect the tranquility of your neighbours.
- ♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

- ♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
- ♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
- ♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
- ♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
- ♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
- ♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
- ♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

- ♦ To respect the holiday site as home.
- ♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
- ♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
- ♦ To advise the authorities of any pollution.
- ♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
- ♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
- ♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage Port Camargue Sud

Accès n° 56 à 70

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES

Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baines et autres dangers.
♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
♦ Évitez les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
♦ Do not bathe if you are cold or tired.
♦ Drink water regularly.
♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

♦ Surveillez attentivement vos enfants.
♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

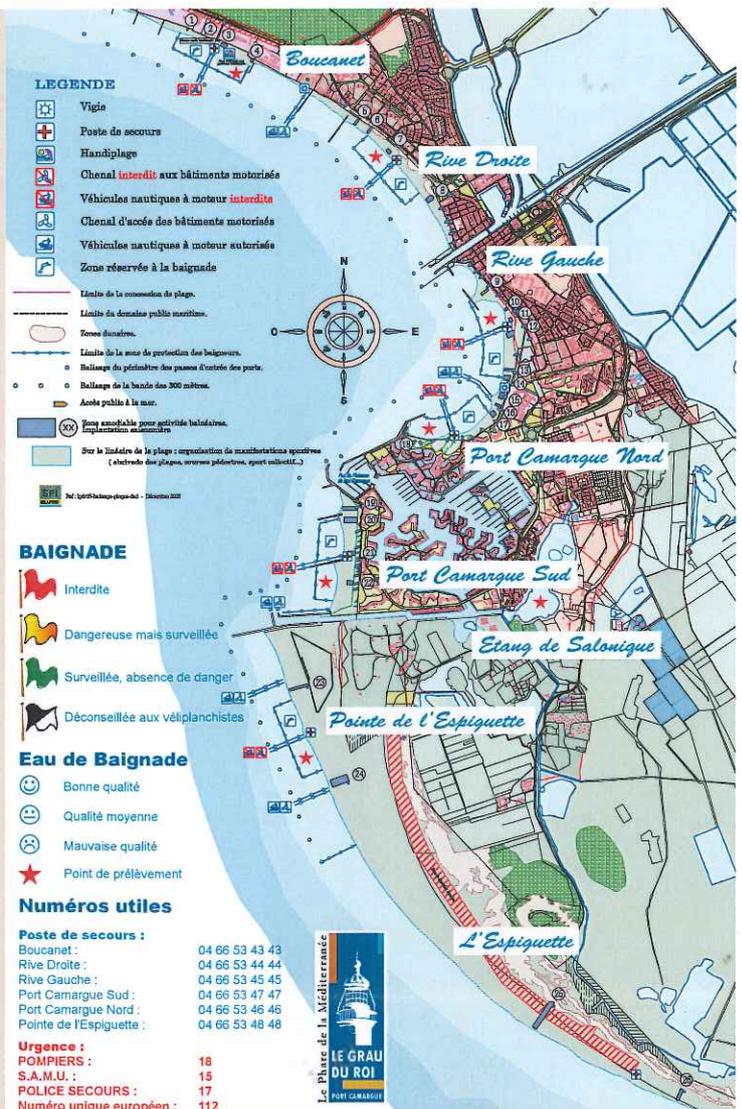
♦ Watch children carefully.
♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

♦ To respect the holiday site as home.
♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
♦ To advise the authorities of any pollution.
♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Pointe de l'Espiquette Accès n° 71 à 74

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

- ♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
- ♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
- ♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
- ♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baines et autres dangers.
- ♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
- ♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

- ♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
- ♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
- ♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
- ♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
- ♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
- ♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

- ♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
- ♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
- ♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
- ♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
- ♦ Évitez les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

- ♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
- ♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
- ♦ Do not bathe if you are cold or tired.
- ♦ Drink water regularly.
- ♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

- ♦ Surveillez attentivement vos enfants.
- ♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
- ♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

- ♦ Watch children carefully.
- ♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
- ♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

- ♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
- ♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
- ♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
- ♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
- ♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
- ♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
- ♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

- ♦ To respect the holiday site as home.
- ♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
- ♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
- ♦ To advise the authorities of any pollution.
- ♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
- ♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
- ♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



Ville de Le Grau du Roi - Port Camargue

Plage de l'Espiquette Accès n° 75 à 85

Avec le pavillon bleu profitez de vos vacances, de la nature et de l'environnement

The blue flag to enjoy your holidays, nature and environment

4 FAMILLES DE CRITERES Éducation et Sensibilisation du public à l'environnement

♦ Existence d'informations à l'office de tourisme relatives aux sites naturels et aux espèces protégées ♦ Incitation à utiliser les moyens de locomotions verts ♦ Mise en place de cinq actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Environnement général

♦ Planification et urbanisme ♦ Tourisme et accessibilité ♦ Tourisme et sécurité ♦ Accueil touristique ♦ Tourisme et espaces verts ♦ Protection et gestion des espaces naturels et des paysages.

Gestion des déchets

♦ Destination et traitement appropriés des ordures ménagères ♦ Collecte des encombrants ♦ Collecte sélective ♦ Propreté du site ♦ Fréquence d'entretien et de collecte.

Gestion de l'eau

♦ Assainissement ♦ Gestion qualitative de l'eau ♦ Gestion des milieux ♦ Qualité excellente des eaux de baignade.



CRITERIA IN THE AREA OF Environmental Education and Information

♦ Information on natural sites and species ♦ Promotion of sustainable means of transportation, 5 environmental education activities must be offered.

Environmental Management

♦ Urban planning and legislation ♦ Accessibility for disabled people ♦ Security procedures and equipments ♦ Services on the beach ♦ Green spaces ♦ Management of natural sites.

Waste management

♦ Environmental legislation ♦ Facilities for receiving recyclable waste materials ♦ Beach must be clean.

Water quality

♦ Waste water treatment and effluent quality ♦ Information ♦ Compliance with the requirements and standards for excellent bathing water quality.

Pensez à votre sécurité

- ♦ Faites attention aux signalétiques de sécurité.
- ♦ Sur la plage, respectez les règles de sécurité, les interdictions et le zonage d'activités.
- ♦ Renseignez-vous sur les consignes de sécurité, les possibilités de secours et les équipements disponibles.
- ♦ Renseignez-vous sur la zone de baignade autorisée, les courants, baines et autres dangers.
- ♦ Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et la température de l'eau avant de vous baigner.
- ♦ Si vous voyez quelqu'un en danger, cherchez de l'aide.

Think about safety

- ♦ Take lifesaving warnings and advice seriously.
- ♦ At the beach, respect the rules, respect bathing zones.
- ♦ Learn where to find help, lifeguards and lifesaving equipment.
- ♦ Know the place where you are bathing, check on currents and rips.
- ♦ Check the weather conditions and the temperature before going into the water.
- ♦ If you see someone in danger, seek help.

Pensez à vous

- ♦ Douchez-vous si possible avant de rentrer dans l'eau progressivement et évitez les repas importants avant la baignade.
- ♦ Ne vous baignez pas seul et ne vous éloignez pas du rivage.
- ♦ Ne vous baignez pas si vous vous sentez fatigué ou si vous avez froid.
- ♦ Buvez régulièrement pour vous hydrater.
- ♦ Éviter les expositions prolongées au soleil et protégez votre peau et vos yeux.

Think about yourself

- ♦ Shower if possible before you get into the water and avoid large meals before bathing.
- ♦ Do not bathe alone and never go far from the shore.
- ♦ Do not bathe if you are cold or tired.
- ♦ Drink water regularly.
- ♦ Avoid long sun exposure and protect your skin and eyes.

Penser aux autres

- ♦ Surveillez attentivement vos enfants.
- ♦ Respectez la tranquillité de vos voisins.
- ♦ Ne jetez aucun déchet sur la plage ni vos cigarettes, et encore moins des déchets susceptibles d'être dangereux.

Think about others

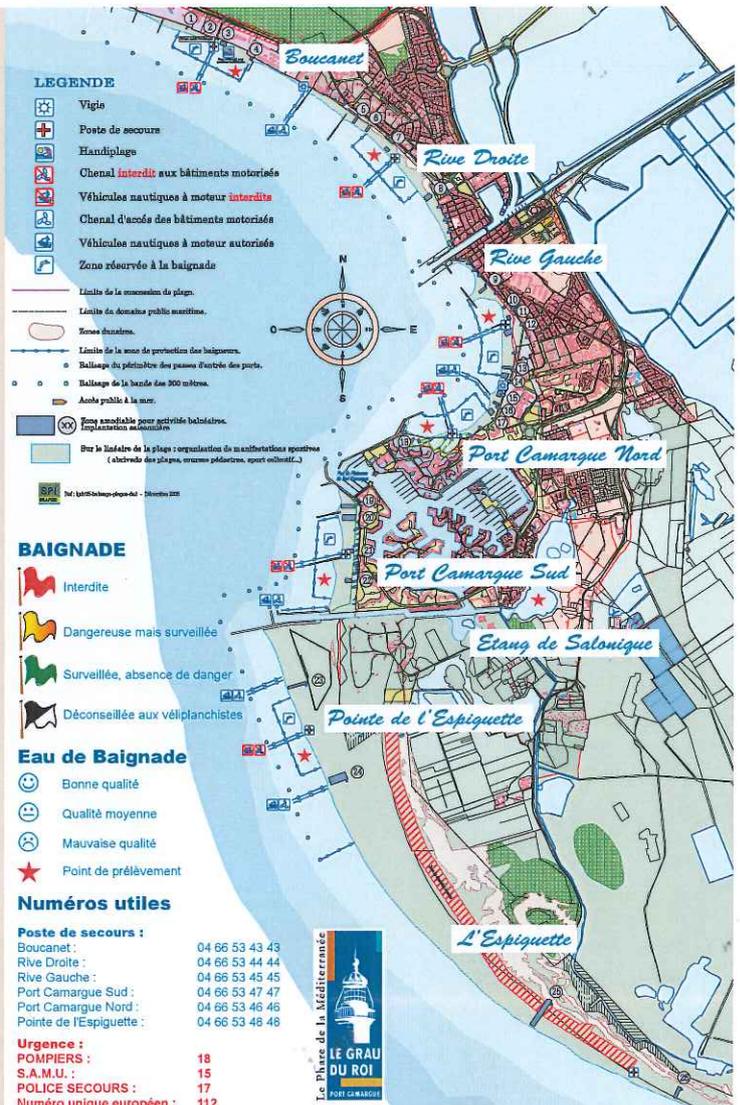
- ♦ Watch children carefully.
- ♦ Respect the tranquillity of your neighbours.
- ♦ Do not throw waste or cigarettes on the beach, especially dangerous items.

Etre un écotouriste

- ♦ C'est respecter son lieu de vacances comme son «chez soi».
- ♦ C'est être responsable de ses déchets, donc ne pas les abandonner dans la nature ou sur un lieu public.
- ♦ C'est faire le tri en vacances comme à la maison.
- ♦ C'est prévenir les autorités compétentes en cas de pollution.
- ♦ C'est consommer avec modération les ressources naturelles (eau, énergie, ...).
- ♦ C'est utiliser les moyens de déplacement les plus respectueux de l'environnement (marche à pied, vélo, transport en commun).
- ♦ C'est respecter la vie (faune et flore) présente dans les espaces naturels qui nous entourent.

To be ecotourist

- ♦ To respect the holiday site as home.
- ♦ To be responsible for its waste and not leave it in public places or in nature.
- ♦ To sort waste in the appropriate receptacles like back home.
- ♦ To advise the authorities of any pollution.
- ♦ Not to abuse of natural resources (water, energy...).
- ♦ To use sustainable means of transportation (walking, biking, public transport...).
- ♦ To respect life (fauna and flora) and natural spaces.



ENVIRONNEMENT

La plage est un lieu de détente mais aussi un espace naturel exceptionnel; respecter l'environnement, les végétaux, les installations de protection de dunes.

Superficies
La superficie totale qui constitue l'ensemble des plages de la commune est de 343 hectares sur un linéaire de 16500m.

Un cordon dunaire innovant

Le littoral de l'Espiguette subit un phénomène d'érosion dans sa partie délaquée qui fragilise le cordon dunaire protecteur et augmente le risque d'intrusions marines lors des tempêtes. Il s'agit donc de soutenir les diverses exploitations de la zone, protéger le patrimoine naturel, préserver enfin l'attractivité du territoire dans une zone classée Natura 2000 et labellisée Grand Site de France. L'idée de reculer le face à la mer a été acceptée pour réhabiliter un cordon dunaire de second rang long de 13 km, de manière douce et respectueuse de l'environnement. Trois méthodes: surélévation des pilotis, des chemins et de talus, reconnexion d'arcs dunaire avec du sable de l'Espiguette.

SPORTS DE PLAGE

Les jeux collectifs sont autorisés uniquement sur les emplacements prévus à cet effet.

Carte volant

La pratique est libre toute l'année, pour les voies de 1m50 d'envvergure maximum, sous en juillet et en août sur les plages urbaines.

Engins aériens

L'usage des engins aériens, ou le gonflage de voiles, des aérotracés de sports aérobicés est interdit du 15 avril au 15 octobre sur toutes les plages, excepté quai-derrière du sceur badié Port Camargue Sud à l'usage des pratiquants, dans le respect des conditions fixées par le plan de baignage ainsi que sur la

Engins roulants aérotracés

Leur usage est interdit sur les plages toute l'année sauf sur le secteur des plages de l'Espiguette et dans le respect du circuit défini pour les promenades à cheval. Sur cette zone la pratique reste interdite du 15 avril au 15 octobre de 10h à 19h.

Responsabilité
Les pratiquants sont responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer. En conséquence, il devient l'obligation de modifier leurs engins et tout matériel en toute circonstance. L'usage des engins aériens est interdit sur les ventes des plages et du domaine public municipal.

Les guérites

Ces bennes de bois sont utiles dans la protection ou la reconstitution des dunes; leur fonction de barrière contre le vent et le sable permet en même temps une gestion des déplacements humains sur les sites.

Les guérites leucophées

La lutte contre le guépard leucophée passe par une campagne de stérilisation des chats. Mais elle se joue aussi chaque jour avec des félins simples: ne pas nourrir ces oiseaux, mettre les sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs afin de les obliger à s'éloigner des zones urbanisées et retrouver leur comportement naturel de chasse au large.

SÉCURITÉ

Six zones de baignade sont surveillées de part et d'autre de chaque poste de secours.

Postes de Secours

Mise en fonctionnement	Date et heure
Rive droite	Du 10/06 au 31/09 inclus
Rive gauche	Du 11/06 à 18h30
Boucanet	Du 11/07 au 27/08 inclus
Port Camargue Nord	Du 11/06 à 18h30
Pointe de l'Espiguette	
Vigies	Date et heure
Boucanet (Aiguës-Marines)	Du 11/07 au 27/08 inclus
Port Camargue Nord (Préfecture de Camargue)	De 13h30 à 18h00

Baignade

Respecter les prescriptions des fanions hisses aux mids.

Les bricolets

Pour profiter en toute tranquillité de la plage avec vos enfants, des bricolets d'identification sont à votre disposition gratuitement dans les postes de secours ou dans les centres des offices de tourisme de la commune.

PROPRETÉ

Des poubelles sont à votre disposition sur les plages pour jeter vos détritus et maintenir les lieux propres.

Poubelles canifères

Pour tous les petits déchets, des mini-poubelles/canifères jetables sont gratuitement à votre disposition cet été sur les plages de la Villa Pary, la maison du Nautisme, la maison de l'Espiguette, les postes de secours et la tente du porting des Bagnonnets.

Qualité des eaux de baignade

Des analyses sont effectuées sur l'ensemble des eaux de baignade de la commune de juin à septembre, tous les jours. Les résultats sont consultables en mairie, dans les postes de secours, à l'Accueil et Information Touristique (Picoche du Vieux Phare) et à la maison du Nautisme (en face de la capitainerie).

RÈGLEMENTATION

Les animaux domestiques, même tenus en laisse, sont interdits sur les plages.

Pêche

Pour des raisons de sécurité, l'emploi de canne, ligne ou tout autre engin de pêche, est interdit depuis le bord de plage du 15 juin au 15 septembre de 9h à 20h ainsi que dans les zones de baignade surveillées.

À cheval

La pratique de l'équitation sécurisée, l'emploi de canne, ligne ou tout autre engin de pêche, est interdit depuis le bord de plage du 15 juin au 15 septembre de 9h à 20h ainsi que dans les zones de baignade surveillées.

Motivisme

Il est autorisé l'usage de la planche de plage occidante par la commune, sous réserve des mesures particulières de police générale compatibles avec les bonnes mœurs et l'ordre public, qui s'étend sur les Bagnonnets dans une zone balisée qui s'étend sur 50 mètres de longueur au nord du premier épil (n°46) et sur une longueur de 35 mètres mesurés à partir du hall de côté, du 15 avril au 30 septembre. Autorité municipale du 9 avril 2015.

Interdits sur nos plages



HANDIPLAGE

Une plage est aménagée pour les personnes à mobilité réduite, gérée par les Aiguës-Marines (Ass. PEP-30), elle est située Plage du Boucanet.

Le site créé en juin 2004, est une plage municipale aménagée à destination des personnes à mobilité réduite.

Personnel

Un animateur/monteur est à votre service 6h30/7 (même le lundi, pour la surveillance, la gestion des baignades, la mise à disposition du matériel et la mise à l'eau des usagers).

Contact

Aiguës-Marines: 04 66 53 97 67

Accès à la plage

Porting/Chemins d'accès Rampe d'accès Installations Local principal et camping Douche Abri Pigelette Terrasse

Matériels

5 Fourneaux Job 5 Fourneaux Hippocompe 5 Fourneaux Tridors



Accueil et Information Touristique: 04 66 51 67 70

Renseignements divers

Pompiers: 18 / Gendarmerie: 17

Capitainerie

www.portcamargue.com

SNSM - Port Camargue

M. Villeneuve: 06 37 58 22 97

Police municipale: 04 66 73 94 22
Réglementation: 04 66 73 45 45
Service technique: 04 66 51 10 30
Régie: 04 66 73 94 10
www.portcamargue.com

Coordonnées Utiles

Mairie



La mer, La plage...

Guide des Usages

Saison estivale 2017





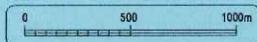
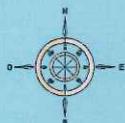
LE GRAU DU ROI

PORT CAMARGUE
Mairie de :
LE GRAU DU ROI
1 Place de la Libération
B.P. 16
30240 La Grau du Roi
Tél : 04.66.73.45.45

DEPARTEMENT DU GARD

LE GRAU DU ROI

Plan de balisage des plages de la commune



Concessions

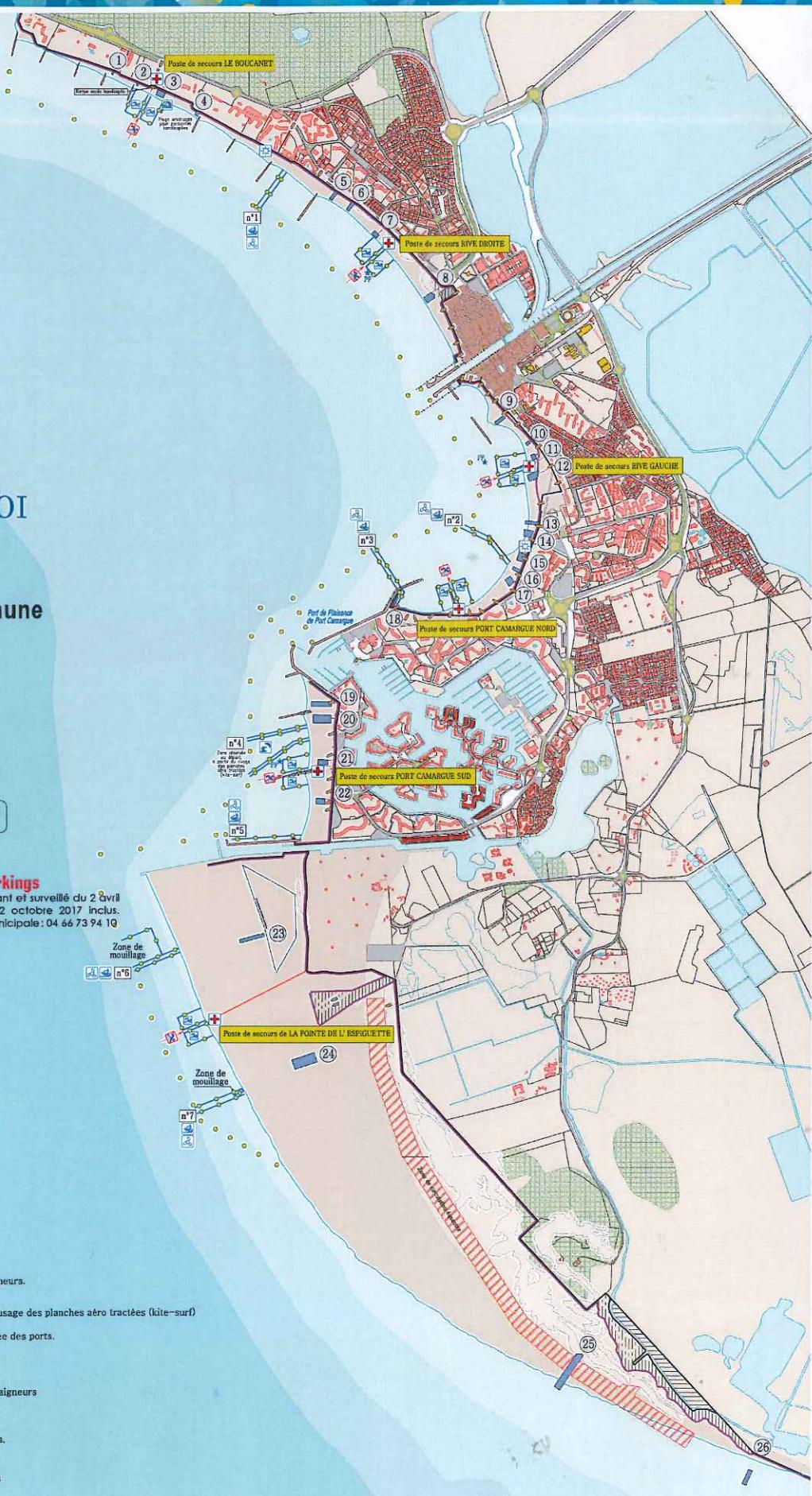
Locations de matériel
Réf. Plan: 1, 5, 9, 12, 13, 17, 19.
Utilisations publiques
Réf.: 3, 7, 11.
Buvettes
Réf. Plan: 10, 15, 21, 22, 25.
Grandes Buvettes
Réf. Plan: 6, 8, 14, 20, 23.

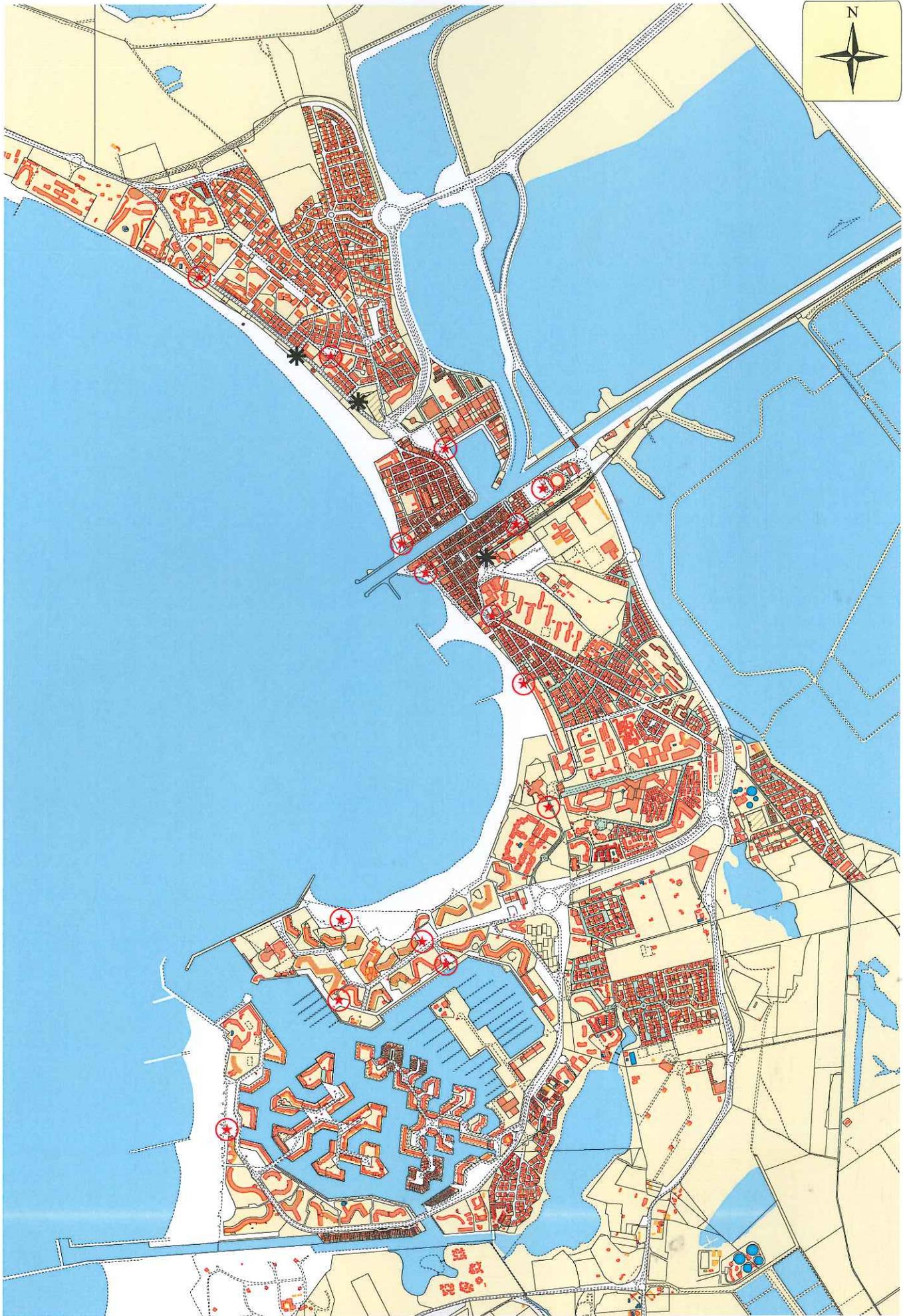
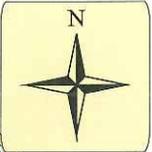
Les parkings

Park payant et surveillé du 2 avril
2017 au 2 octobre 2017 inclus.
Règle municipale : 04 66 73 94 10

LEGENDE

- Vigie
- Poste de secours
- Handiplage
- Chenal d'accès des bâtiments motorisés
- Véhicules nautiques à moteur autorisés
- Zone réservée à la baignade
- Zone où la baignade est interdite
- Limite de la concession de plage.
- Limite du domaine public maritime.
- Zones dunaires.
- Limite de la zone de protection des baigneurs.
- Zone de départ à partir du rivage pour l'usage des planches aéro tractées (kite-surf)
- Balisage du périmètre des passes d'entrée des ports.
- Balisage de la bande des 300 mètres.
- Accès public à la mer.
- Implantation pontons flottants pour les baigneurs
- Numéro des chenaux
- Zone amovible pour activités balnéaires.
Implantation saisonnière
- Sur le linéaire de la plage :
organisation de manifestations sportives
(championnats de planche, courses pédestres, sport collectif...)





Plan d'implantation des sanitaires publics

- * Construction traditionnelle
- ★ A entretien automatique

Plage du Boucanet
Accès N°1

Plage du Boucanet
Accès N°2

Plage du Boucanet
Accès N°3

Plage du Boucanet
Accès N°4

Plage du Boucanet
Accès N°5

Plage du Boucanet
Accès N°6

Plage du Boucanet
Accès N°7

Plage du Boucanet
Accès N°8

Plage du Boucanet
Accès N°9

Plage du Boucanet
Accès N°10

Plage du Boucanet
Accès N°11

Plage du Boucanet
Accès N°12

Plage du Boucanet
Accès N°13

Plage du Boucanet
Accès N°14

Plage du Boucanet
Accès N°15

Plage du Boucanet
Accès N°16

Plage du Boucanet
Accès N°17

Plage Rive Droite
Accès N°18

Plage Rive Droite
Accès N°19

Plage Rive Droite
Accès N°20

Plage Rive Droite
Accès N°21



Plage Rive Droite
Accès N°22



Plage Rive Droite
Accès N°23



Plage Rive Droite
Accès N°24



Plage Rive Droite
Accès N°25



Plage Rive Droite
Accès N°26



Plage Rive Gauche
Accès N°27



Plage Rive Gauche
Accès N°28



Plage Rive Gauche
Accès N°29



Plage Rive Gauche
Accès N°30



Plage Rive Gauche
Accès N°31



Plage Rive Gauche
Accès N°32



Plage Rive Gauche
Accès N°33



Plage Rive Gauche
Accès N°34



Plage Rive Gauche
Accès N°35



Plage Rive Gauche
Accès N°36



Plage Rive Gauche
Accès N°37



Plage Rive Gauche
Accès N°38



Plage Rive Gauche
Accès N°39



Plage Rive Gauche
Accès N°40



Plage Rive Gauche
Accès N°41

Plage Rive Gauche
Accès N°42

Plage Rive Gauche
Accès N°43

Plage Port Camargue Nord
Accès N°44

Plage Port Camargue Nord
Accès N°45

Plage Port Camargue Nord
Accès N°46

Plage Port Camargue Nord
Accès N°47

Plage Port Camargue Nord
Accès N°48

Plage Port Camargue Nord
Accès N°49

Plage Port Camargue Nord
Accès N°50

Plage Port Camargue Nord
Accès N°51

Plage Port Camargue Nord
Accès N°52

Plage Port Camargue Nord
Accès N°53

Plage Port Camargue Nord
Accès N°54

Plage Port Camargue Nord
Accès N°55

Plage Port Camargue Sud
Accès N°56

Plage Port Camargue Sud
Accès N°57

Plage Port Camargue Sud
Accès N°58

Plage Port Camargue Sud
Accès N°59

Plage Port Camargue Sud
Accès N°60

Plage Port Camargue Sud
Accès N°61

Plage Port Camargue Sud
Accès N°62

Plage Port Camargue Sud
Accès N°63

Plage Port Camargue Sud
Accès N°64

Plage Port Camargue Sud
Accès N°65

Plage Port Camargue Sud
Accès N°66

Plage Port Camargue Sud
Accès N°67

Plage Port Camargue Sud
Accès N°68

Plage Port Camargue Sud
Accès N°69

Plage Port Camargue Sud
Accès N°70

Plage du Camping de l'Espiguette
Accès N°71

Plage du Camping de l'Espiguette
Accès N°72

Plage du Camping de l'Espiguette
Accès N°73

Plage du Camping de l'Espiguette
Accès N°74

Plage de l'Espiguette
Accès N°75

Plage de l'Espiguette
Accès N°76

Plage de l'Espiguette
Accès N°77

Plage de l'Espiguette
Accès N°78

Plage de l'Espiguette
Accès N°79

Plage de l'Espiguette
Accès N°80

**Plage de l'Espiguette**
Accès N°81

INTERDIT
TOUTS VEHICULES

**Plage de l'Espiguette**
Accès N°82

INTERDIT
TOUTS VEHICULES

**Plage de l'Espiguette**
Accès N°83

INTERDIT
TOUTS VEHICULES

**Plage de l'Espiguette**
Accès N°84

INTERDIT
TOUTS VEHICULES

**Plage de l'Espiguette**
Accès N°85

INTERDIT
TOUTS VEHICULES

Commune de Le Grau du Roi
Liste des douches sur les plages

Plage du Boucanet

Accès plage n°2-3-4-8-12-14-17

Rive droite

Accès plage n°26

Rive gauche

Accès plage n°28-32-34-37-39-40-42-43

Plage Port Camargue Nord

Accès plage n°46-49-53

Plage Port Camargue Sud

Accès plage n°69

Pointe de l'espiguette

Aucune

PANNEAUX D'INFORMATION POUR LA PROTECTION DES DUNES

